



Forêt Communale
de BOISSET

Améliorer la prise en compte de la biodiversité en forêt dans les Chartes forestières de territoire

Lettre d'information n°1

Février 2014



EDITO

Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020, l'Etat encourage la mise en œuvre de projets opérationnels en faveur de la biodiversité dans les Stratégies Locales de Développement Forestier, en particulier dans les Chartes forestières de territoire (CFT).

Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon possèdent une grande diversité environnementale. Elles se caractérisent par une faune, une flore, une géologie et des paysages remarquables.

Au sein de ces paysages, les Chartes Forestières de Territoire (CFT) couvrent 49 % du territoire interrégional, permettant la mise en œuvre de stratégies forestières territoriales efficaces.

En tant qu'animateurs des réseaux régionaux des CFT, les Communes forestières des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon s'associent pour encourager la prise en compte de la biodiversité dans l'action des Chartes forestières de territoire.

Cette lettre d'information présente l'état d'avancement du projet, ainsi que la stratégie que nous proposons pour le faire aboutir.

*Les présidents des Communes Forestières
Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur*

-  Le projet : présentation
-  Le travail de cartographie
-  L'appréhension de la biodiversité dans les territoires
-  A la rencontre des territoires
-  Un projet qui se fait connaître...



Un projet interrégional en
Languedoc-Roussillon et
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien financier de



Pourquoi un tel projet ?

Qu'est-ce qu'une "Charte forestière de territoire" ?

Une **Charte forestière de territoire (CFT)** consiste à bâtir un **projet partagé**, faisant de la forêt et du bois un levier de **développement local**.

Sous le pilotage des élus, la Charte forestière repose sur une **démarche de concertation** entre les acteurs de la forêt et de la filière bois du territoire.

Elle se concrétise par la mise en œuvre d'un **programme d'actions pluriannuel multifonctionnel** mêlant le rôle économique, social et environnemental des forêts.

Depuis 2010, le réseau des Communes forestières, sous le pilotage du réseau national des CFT, s'investit pour la mise en place d'un outil de suivi-évaluation des CFT.

La prise en compte de la biodiversité dans cet outil est peu développée, se limitant à des protections réglementaires ou des actions à vocation exclusivement environnementales, alors que de nombreuses actions intègrent les enjeux de biodiversité sans être pour autant dédiées à cette fin.

Il est donc nécessaire d'améliorer l'outil de suivi-évaluation des CFT par des indicateurs de prise en compte de la biodiversité, afin de :

- Mettre en lumière la prise en compte de l'environnement dans les actions forestières
- Permettre une meilleure appropriation de la biodiversité par les acteurs locaux
- Pérenniser la prise en compte de la biodiversité dans les territoires.

Au-delà de l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité, le projet a pour ambition de développer un véritable partenariat entre les acteurs de l'environnement et forestiers

Etapes et échéancier

Phase 1 : Cartographie des enjeux forestiers et de biodiversité

Cette carte offrira un outil interactif pour identifier, avec les acteurs locaux, les principales zones à enjeux de biodiversité et forestiers.

Avril 2013

Phase 2 : Rencontre des territoires afin d'identifier les moyens de prise en compte de la biodiversité dans les actions de la Charte

L'objectif ici est de créer des échanges entre les professionnels afin d'identifier la prise en compte de la biodiversité.

La cartographie apporte des éléments de connaissance pour échanger sur ce sujet.

Septembre 2013

Phase 3 : Définition de nouveaux indicateurs de prise en compte de la biodiversité

Un groupe de travail Indicateurs analysera dans un dernier temps les grandes tendances des territoires (freins éventuels, points-clefs de bonne gestion,...) afin de définir les indicateurs de prise en compte de la biodiversité dans les CFT

Avril 2014

Juin 2014

Résultats attendus

- La production d'une cartographie croisant la biodiversité forestière (remarquable et ordinaire) avec les enjeux multifonctionnels des forêts. (travail à l'échelle d'une CFT ou régionale)
- La définition d'une liste d'indicateurs de prise en compte de la biodiversité
- La mise en place d'une interface de renseignement en ligne des indicateurs
- La formation et la sensibilisation des acteurs des territoires à travers des modules de formation, des plaquettes de communication, des lettres d'informations...



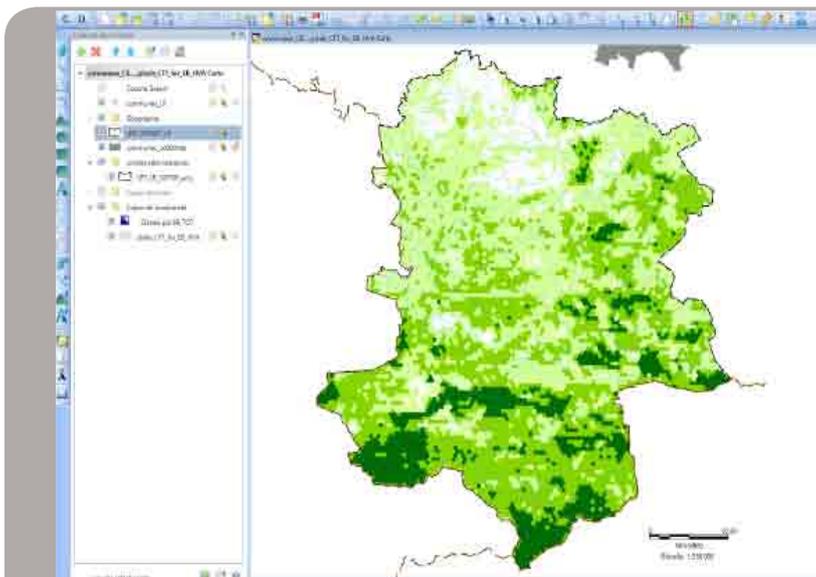
Le travail de cartographie

La cartographie, réalisée sur les espaces forestiers, propose d'analyser deux enjeux : les enjeux de biodiversité, d'une part, et les enjeux forestiers, d'autre part.

Ces enjeux sont étudiés à deux échelles distinctes, qui portent des objectifs bien différents :

- Les cartes inter-régionales ont pour objectif de positionner les différents territoires de CFT par rapport aux enjeux.
- Les cartes locales permettent d'avoir une réflexion de fond sur la prise en compte de la biodiversité en gestion courante, en identifiant des zones où cohabitent de forts enjeux forestiers et de biodiversité avec les acteurs des territoires.

Pour les cartes locales, à chaque maille de 20 ha correspond une série d'indicateurs, qui s'ajoutent selon un système de pondération, afin d'identifier les zones à enjeux.



Exemple d'utilisation de l'outil SIG, sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude. Cet outil interactif permet d'avoir une vision non figée des enjeux associés au territoire afin d'être en cohérence avec les priorités locales.

La superposition des deux types d'enjeux définit un enjeu multicritère : « la biodiversité en forêt et les enjeux forestiers ».

Une enquête interrégionale

La deuxième phase du projet a pour objectif de définir les indicateurs pertinents pour caractériser la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de la mise en place d'une CFT.

Cette démarche a débuté par une première phase d'enquête, menée sur l'ensemble des territoires des chartes. Cette enquête propose une évaluation qualitative de l'appréhension de la biodiversité au sein des stratégies de Charte, mais aussi de son positionnement parmi les autres enjeux.

Le questionnaire a été soumis à l'ensemble des acteurs participant aux comités de pilotage des 16 CFT.

473 personnes sollicitées, 85 réponses, soit un taux de retour de 18 %.

Principaux résultats

 **Les acteurs ont une connaissance des problématiques liées à la biodiversité forestière hétérogène.**

 **Les enjeux liés à la mobilisation et la valorisation des bois sont prioritaires** pour l'ensemble des acteurs. La prise en compte de la biodiversité est annoncée comme prioritaire pour la majorité des acteurs.

 **Selon les acteurs sondés, les CFT apportent une réelle plus-value aux territoires**, en termes de réponse aux enjeux du territoire et de création de partenariats. Pour autant, il semble que la prise en compte de la biodiversité ne soit pas mise en oeuvre de façon satisfaisante, malgré son importance affichée.

 **Seulement un quart des personnes interrogées a déjà mis en oeuvre des actions autour de la biodiversité.** 70 % de ce quart souhaitent s'investir à nouveau. Une majorité des personnes interrogées (54%) n'a pas et ne souhaite pas mettre en oeuvre ce type d'action.

 **Les thématiques liées au tourisme, à l'accueil du public en forêt, ou l'interface entre agriculture et forêt sont considérées comme ayant le plus d'impacts sur la biodiversité.**



A la rencontre des territoires

L'objectif de ces enquêtes de territoire est d'aller rencontrer les acteurs locaux, et d'échanger avec eux, en s'appuyant sur l'outil cartographique préétablie lors du Volet 1 du projet.

Constater l'adéquation -ou l'inadéquation- entre la cartographie et la perception des acteurs locaux offre de bonnes bases de discussion, et permet de faire émerger des critères communs pour évaluer les moyens d'intégration de la biodiversité dans les CFT.

Dates des rencontres dans les territoires

- 18/10/2013 : CFT Vallespir, CFT des Aspres et des Albères.
- 02/12/2013 : CFT Haute-Vallée de l'Aude
- 28/01/2014 : CFT Gorges Causses et Cévennes
- 03/02/2014 : CFT Montagne Noire
- 2014 : CFT de l'Aubrac,...

Accueil des participants.
Présentation du projet. Point sur le concept de biodiversité

30 min

Première étape de localisation des enjeux forestiers et de biodiversité à partir d'une simple carte du couvert forestier

20 min

Présentation de la méthodologie cartographique

10 min

Confrontation entre les zones à enjeux de l'outil SIG et celles réalisées par les acteurs locaux.

Discussion avec les acteurs sur la prise en compte de la biodiversité sur ces espaces.

2 h

Un projet qui se fait connaître...

Faire avancer les représentations, établir des consensus et fédérer les acteurs du territoire sont autant d'initiatives qui méritent d'être connues, et ce bien au-delà du monde forestier.

A destination du comité de pilotage, deux premiers bulletins techniques ont été édités. Cette lettre d'information vient élargir la communication sur le projet, afin de ne pas cantonner l'information à la sphère technique mais l'ouvrir aux décideurs.

L'ensemble des résultats produits sont téléchargeables depuis le blog du projet, accessible depuis les sites :

<http://territoiresforestiers-languedocroussillon.eu/>

<http://www.territoiresforestiers-paca.eu/>

Les communes forestières ont par ailleurs participé le 28 Novembre à Paris, au séminaire national, pour présenter le projet. Ce séminaire à mi-parcours a permis de mutualiser le suivi des projets, de débattre entre partenaires techniques des premières avancées, des facteurs de réussite, et des éventuelles difficultés rencontrées.

Et en 2014...

Collecte des observations du volet 2 et définition des indicateurs finaux

Formation auprès des élus et des animateurs des CFT

Réalisation d'un document de communication pour présenter le bilan du projet

**Nous
contacter**



> Communes forestières Languedoc-Roussillon

Les Athamantes n°4, 740 avenue des Apothicaires, 34090 Montpellier - Tél./Fax 04 11 75 85 17
languedocroussillon@communesforestieres.org - www.territoiresforestiers-languedocroussillon.eu

> Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre, 13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 43 99 - Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org - www.territoiresforestiers-paca.eu

